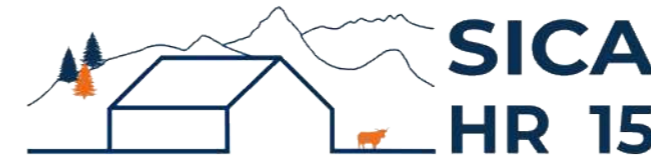


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE
La Maisonnade
15800 RAULHAC

Localisation du projet : La Prade
15800 BADAILHAC

Description du projet de construction

Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/250 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Audrey ESCOT
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 11/12/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

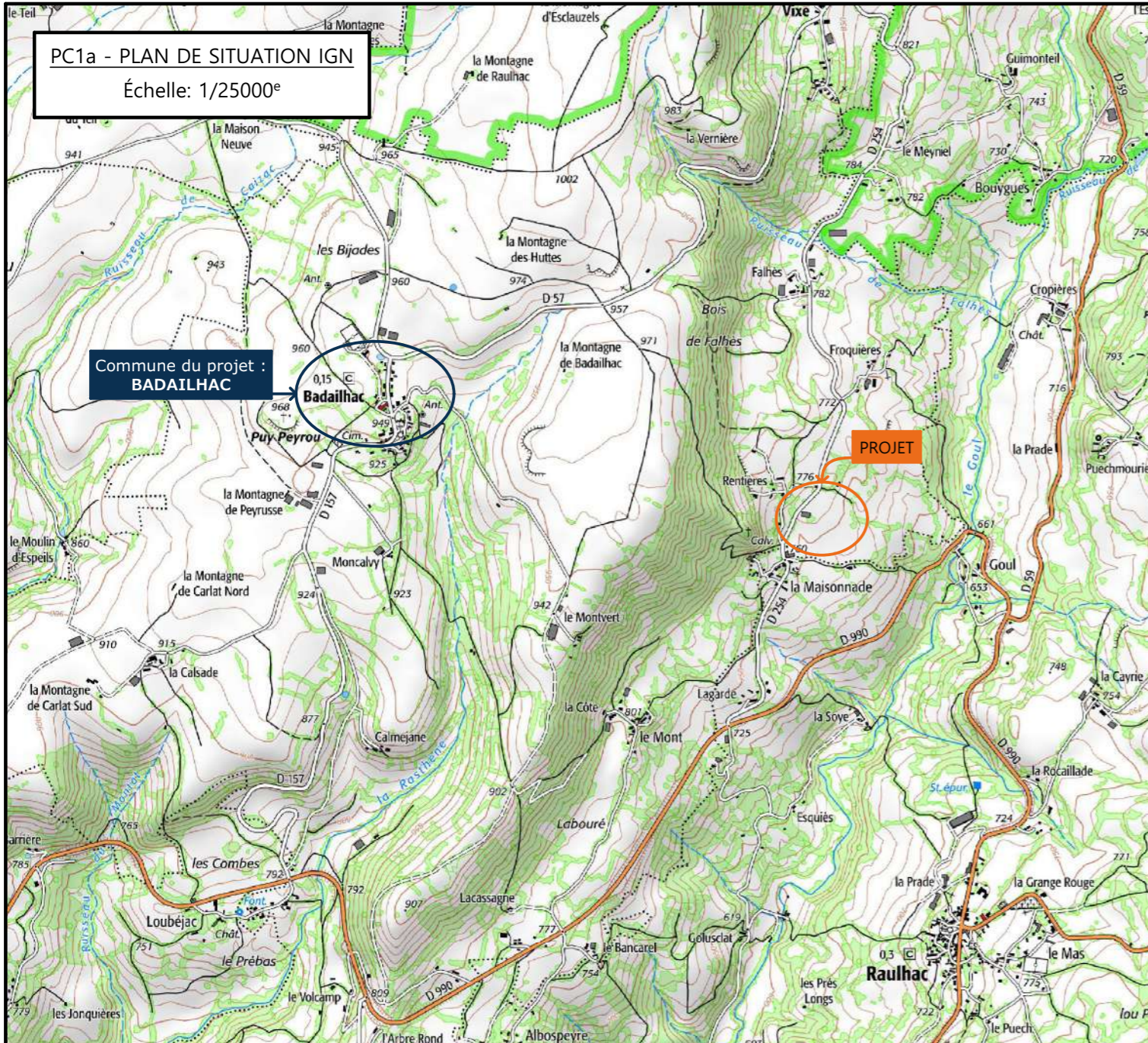
N° Client: 2022	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

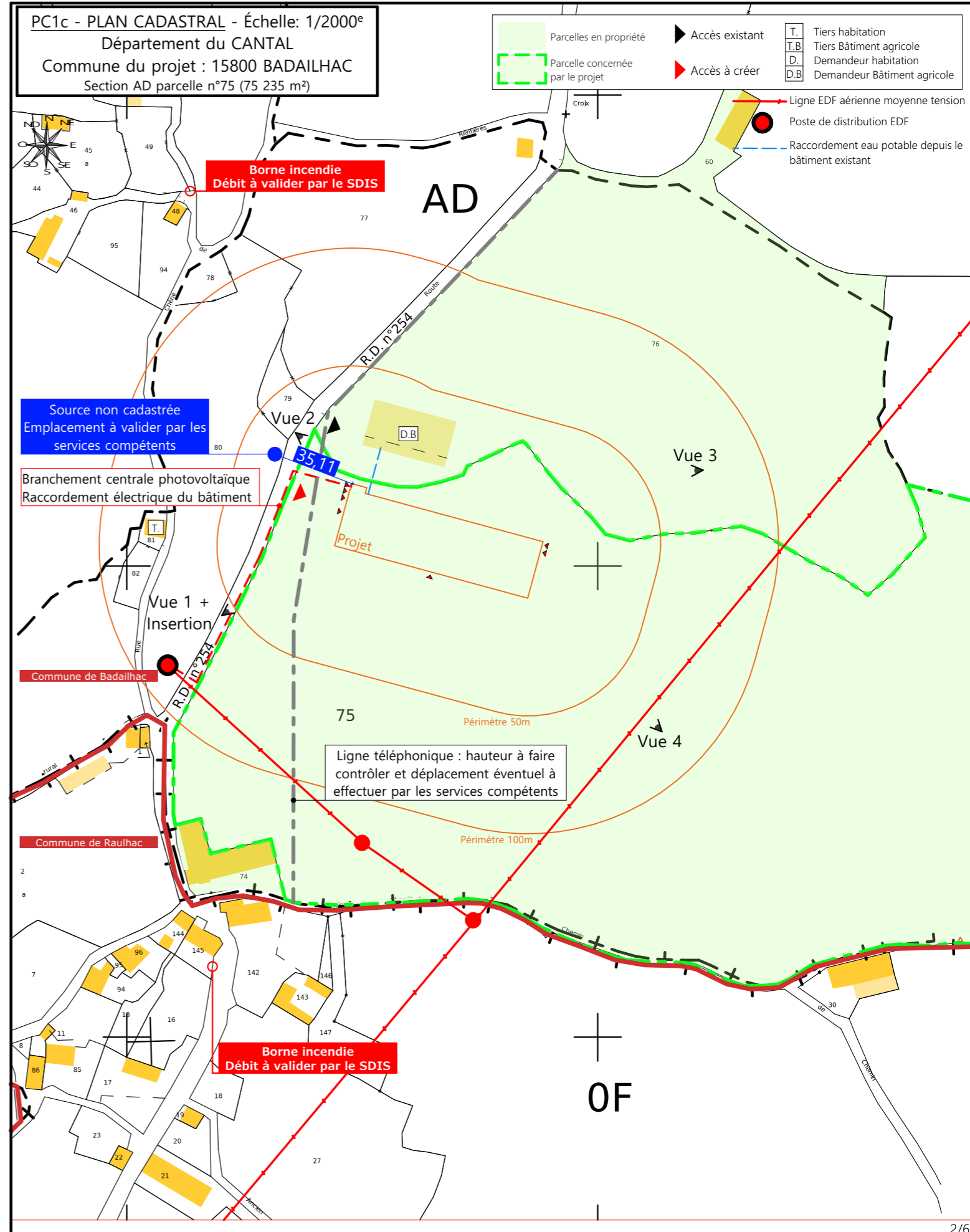
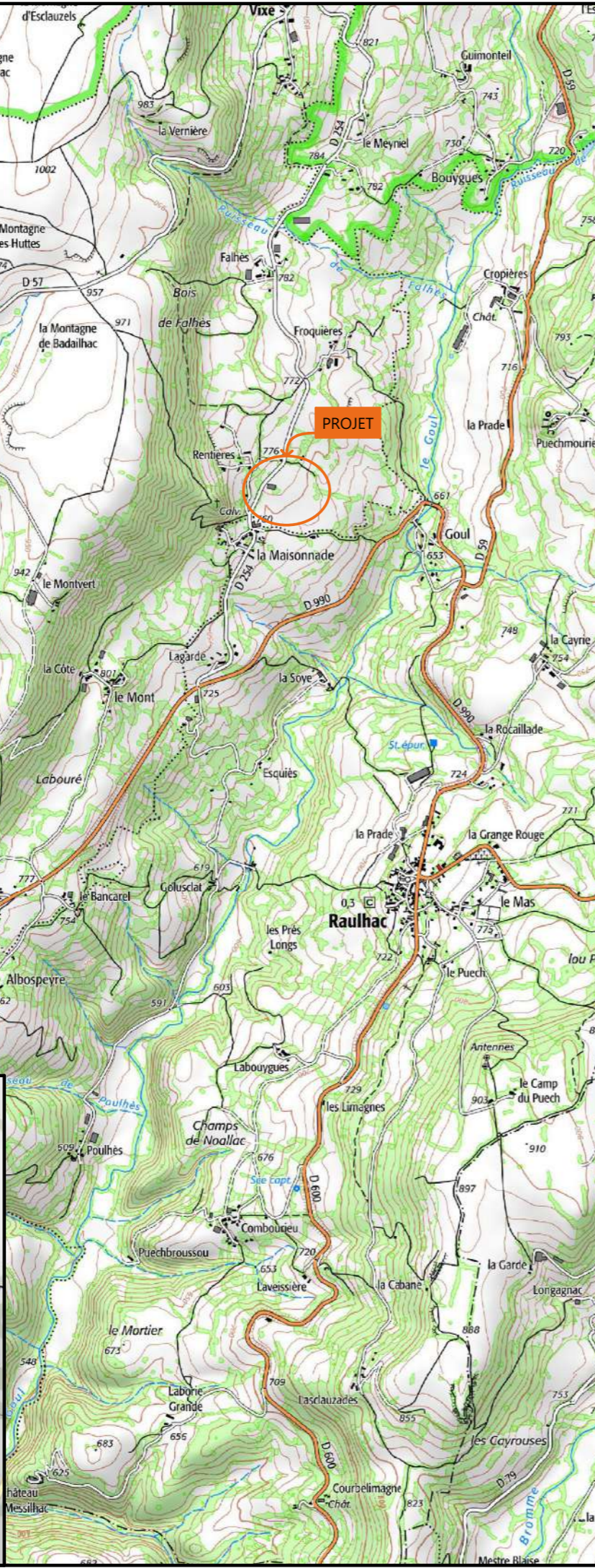
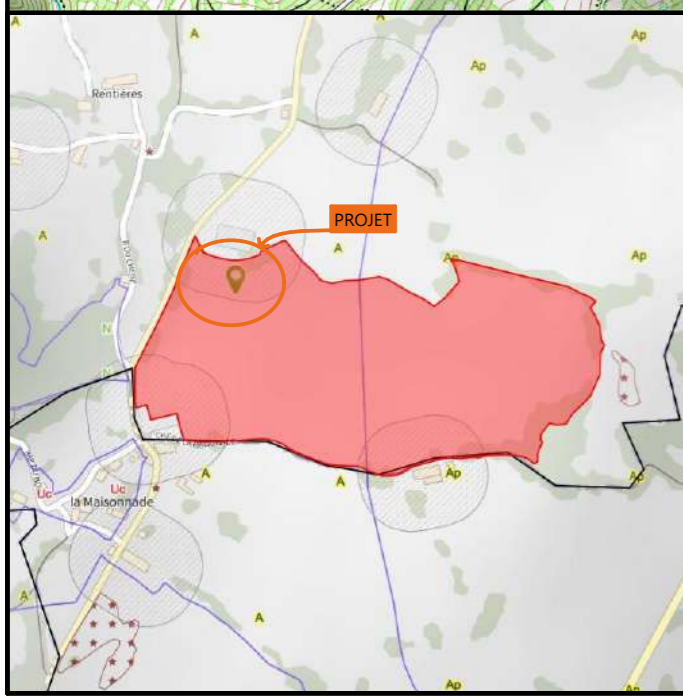
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

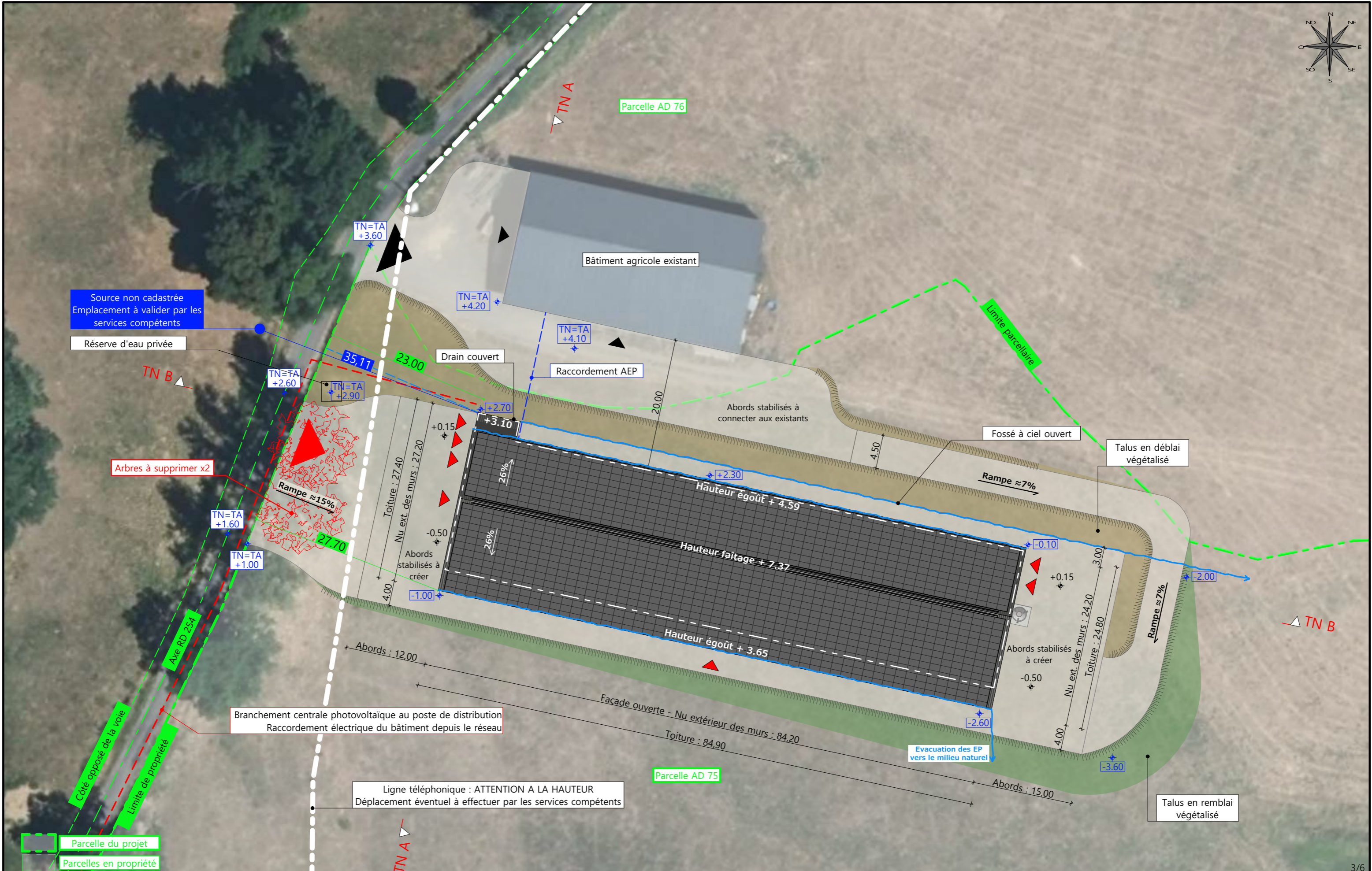
-	-	-	
-	11/12/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
PLUi Cère et Goul en Carladès : zone A



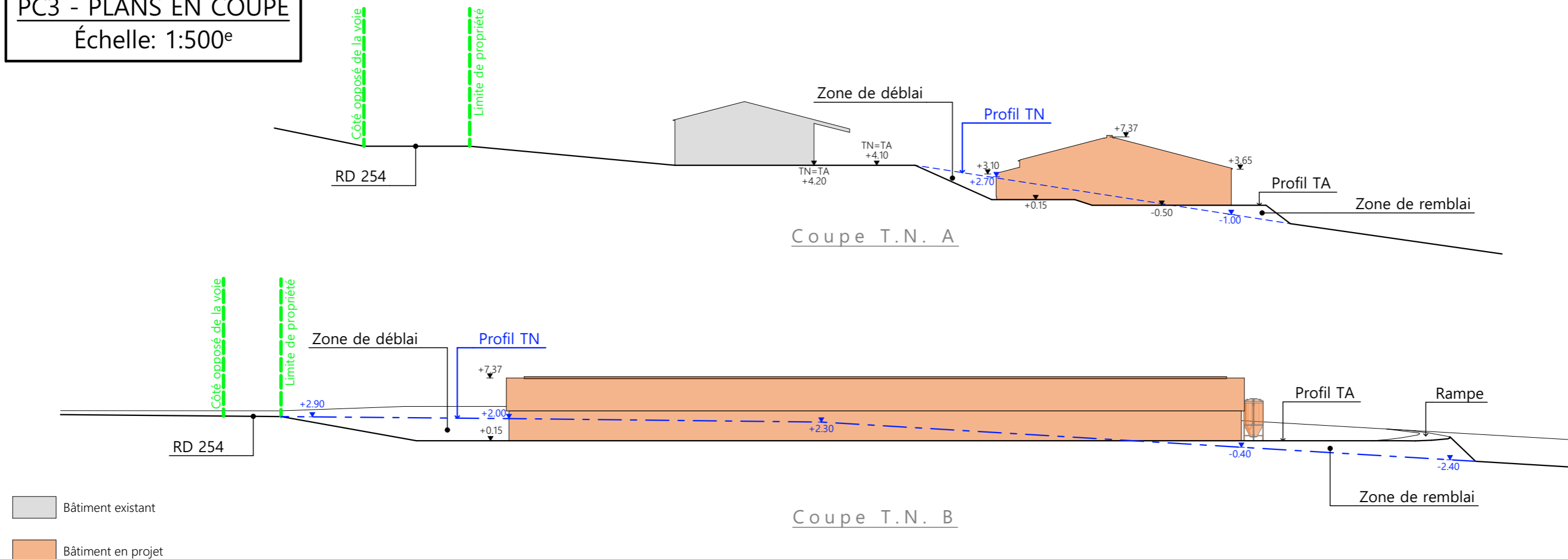
N° Client: 2022	Projet : Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT N° déclaration : 088474PC000558545
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE	Adresse du projet : La Prade 15800 BADAILHAC		
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			PC1a,b,c	Éch: Variée
			Aurillac, le 11/12/2024	



Commune du projet : 15800 BADAILHAC Section AD parcelle n°75 (75 235 m²)	Raccordement EDF : depuis le réseau Raccordements AEP : depuis le bâtiment existant Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface d'emprise au sol existante : 0.00 m² Surface de plancher existante : 0.00 m² Surface d'emprise au sol créée : 2 125.00 m² Surface de plancher créée : 16.00 m²
Altitude : 750 m	<p>±0,00 Niveau terrain naturel</p> <p>±0,00 Niveau terrain aménagé</p>	<p>▶ Accès existant ▶ Accès à créer</p>

N° Client : 2022	Projet : Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par : Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT N° déclaration : 088474PC00558545
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Maitre d'ouvrage : GAEC DE LA MAISONNADE		Adresse du projet : La Prade 15800 BADAILHAC		
PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE			PC2-5	Ech : 1:500
			Aurillac, le 11/12/2024	

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

GAEC DE LA MAISONNADE /
Construction d'un bâtiment agricole pour stabulation et stockage fourrage
NOTICE PAYSAGÈRE


A) ETAT DES LIEUX

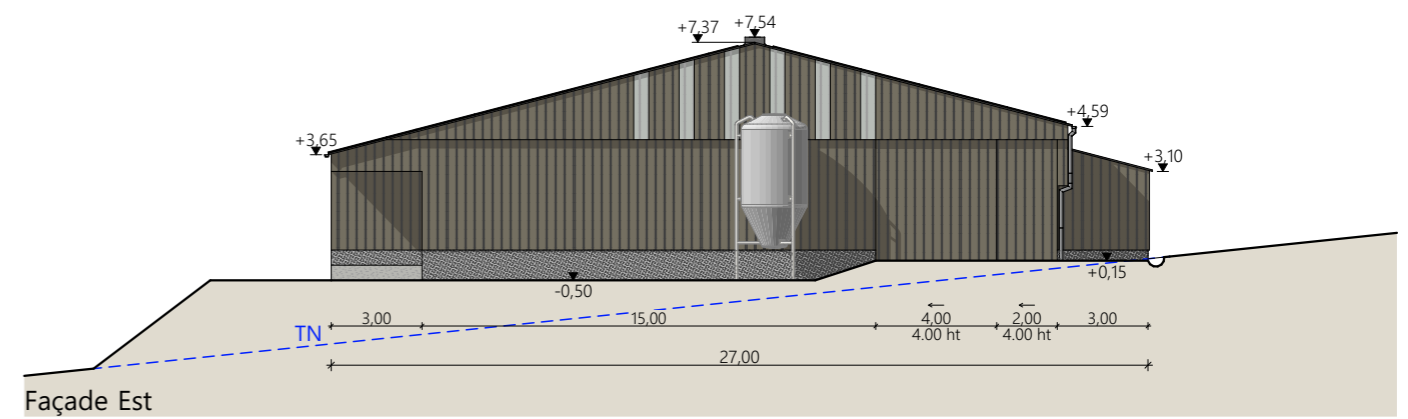
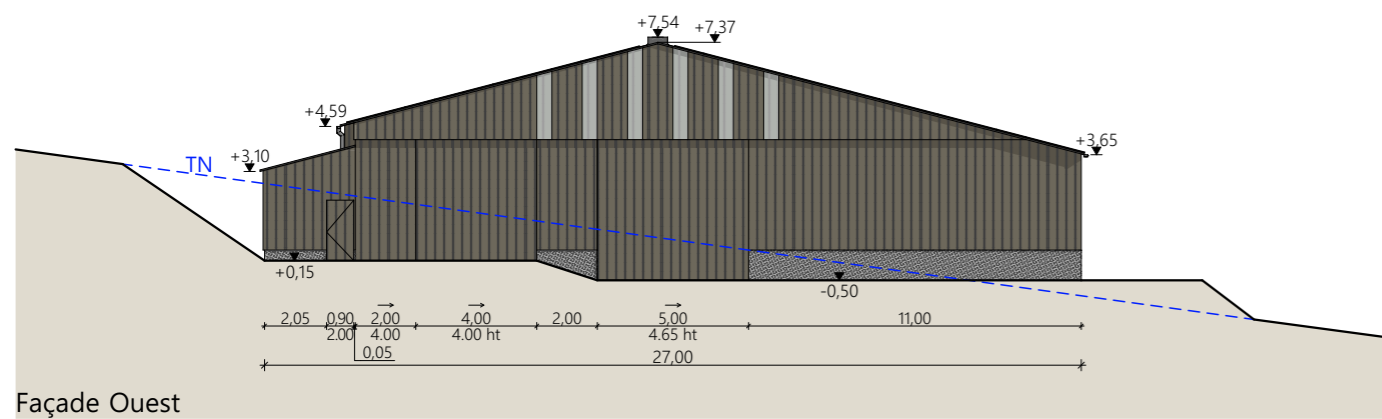
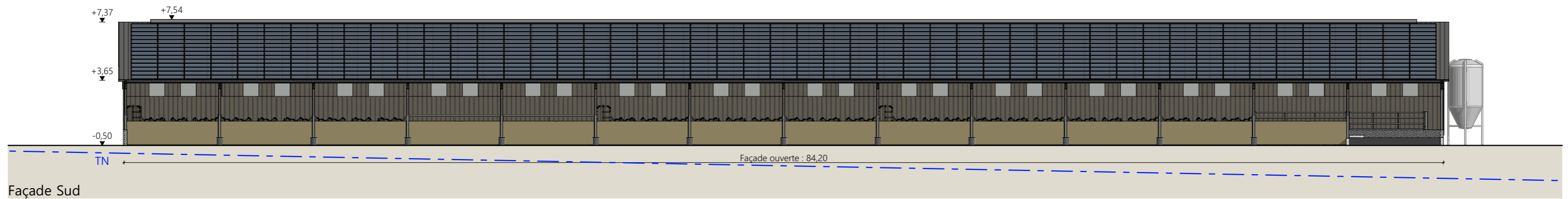
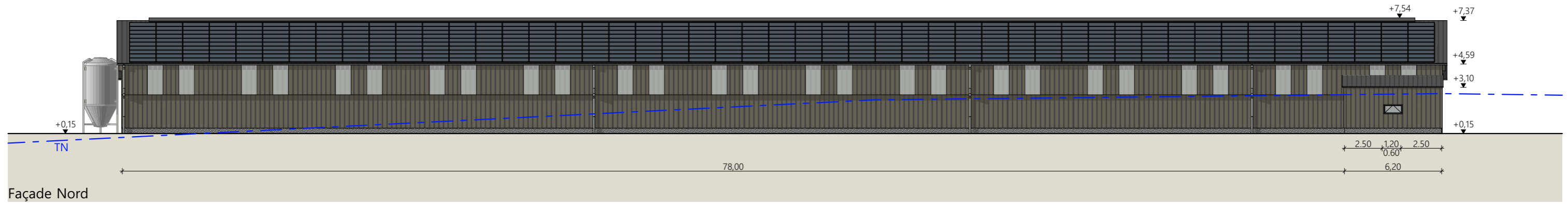
- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « La Prade », sur la commune de BADAILHAC.
- Parcelle(s) concernée(s) par le projet : AD 75
- Surface totale : 75 235 m²
- Accès : A l'Ouest, la parcelle est bordée par la RD N°254. L'accès se fait à l'Ouest de la propriété.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100m, il y a une construction appartenant à un tiers.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : Un bâtiment existant est déjà occupé par un hangar de stockage.
- Matériaux des bâtiments existants conservés : Un bâtiment de forme rectangulaire en métal (RAL 7006), couvert à 2 pans (métal RAL 7022).
- Topographie : Le bâtiment existant est situé sur le point haut du terrain (Nord). La parcelle est en pente et descend au Sud.
- Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé au réseau d'eau.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet :
Le projet du GAEC DE LA MAISONNADE consiste à construire un bâtiment d'élevage avec une partie réservée au stockage fourrage.
- Implantation / Forme / Surface :
Il s'agit d'un bâtiment de forme rectangulaire couvert à deux pans. Sa surface de plancher est de 16 m². Pour faciliter l'accès et réduire les surfaces imperméabilisées ou minéralisées, le bâtiment sera construit parallèlement au bâtiment existant et au plus près de la RD N° 254.
- Terrassement : Le projet sera construit en déblais/remblais.
- Accès : Un accès sera créé à l'Ouest du bâtiment.
- Aménagement des abords : Les abords seront stabilisés avec de la pierre locale concassée.
- Nécessité agricole : Le projet se réalise dans le cadre de l'installation de deux jeunes agriculteurs.
 - besoin de stockage fourrage,
 - suppression d'une étable entravée avec grange et d'une étable entravée seule,

- ICPE/RSD : RSD
- Effluents :
Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires.
- Réseaux / Traitement EP : Ce nouveau bâtiment sera raccordé au réseau communal (électricité) et depuis le bâtiment existant pour l'alimentation en eau.
- Eaux pluviales : Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.
- Matériaux :
Les matériaux et teintes choisis sont :
Structure : métal de teinte gris foncé
Couverture : tôle d'acier isolée RAL 7022 (identique existant)
Façades : Longrine et mur de soutènement en béton brut, Hauteur visible en : 50cm.
Bardage métallique, à lames verticales, RAL 7006.
Éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades. Aspect proche à du verre naturel et positionnés dans un sens vertical, à un rythme régulier et harmonieux.
- Menuiseries : Portes coulissantes en pignons : métalliques, aspect et teinte identique au bardage.
- Végétation : Les talus seront végétalisés.
- CONCLUSION
Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité avec l'ensemble bâti existant. De plus, ce nouveau bâtiment s'intègre également au mieux au paysage naturel environnant.

N° Client: 2022	Projet : Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE	Adresse du projet: La Prade 15800 BADAILHAC			
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			PC3-4	Éch: 1:500	
			Aurillac, le 11/12/2024		
			Architecte : Audrey ESCOT		
			N° déclaration : 088474PC000558545		



- Matériaux du projet :**
- Maçonnerie : - longrine béton brut ht. 0.50m sur ±0.00 et ht. 1.00m sur -0.50
 - Bardage : - acier plein RAL 7006
 - Charpente : - métallique de teinte gris foncé
 - Menuiseries : - porte coulissante structure et bardage acier RAL 7006
 - local technique : fenêtre oscillante RAL 7022
 - intégration de translucides larg. 1.00m : 2 par travée sur long pan Nord et selon calepinage en pignons
 - Couverture : - acier isolé RAL 7022
 - gouttières et descentes EP en zinc - Faîtage ouvert couvert RAL 7022 (ouverture 25cm)
 - panneaux photovoltaïques sur la totalité de la toiture : cadres et panneaux gris foncé

N° Client: 2022	Projet : Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE		Adresse du projet : La Prade 15800 BADAILHAC	
FACADES		PC5	Éch: 1:250	Architecte : Audrey ESCOT
		Aurillac, le 11/12/2024		N° déclaration : 088474PC00558545

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 2022

Projet : Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE Adresse du projet : La Prade 15800 BADAILHAC

DOCUMENT GRAPHIQUE

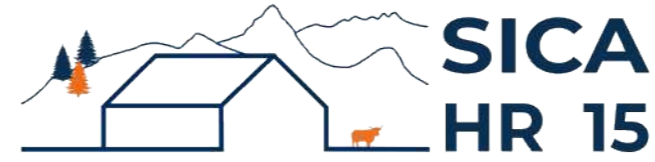
PC6-7-8 Éch: sans Aurillac, le 11/12/2024

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT



SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte : Audrey ESCOT
N° déclaration : 088474PC000558545

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE
La Maisonnade
15800 RAULHAC

Localisation du projet : La Prade
15800 BADAILHAC

Description du projet de construction

Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/250 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 11/12/2024

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

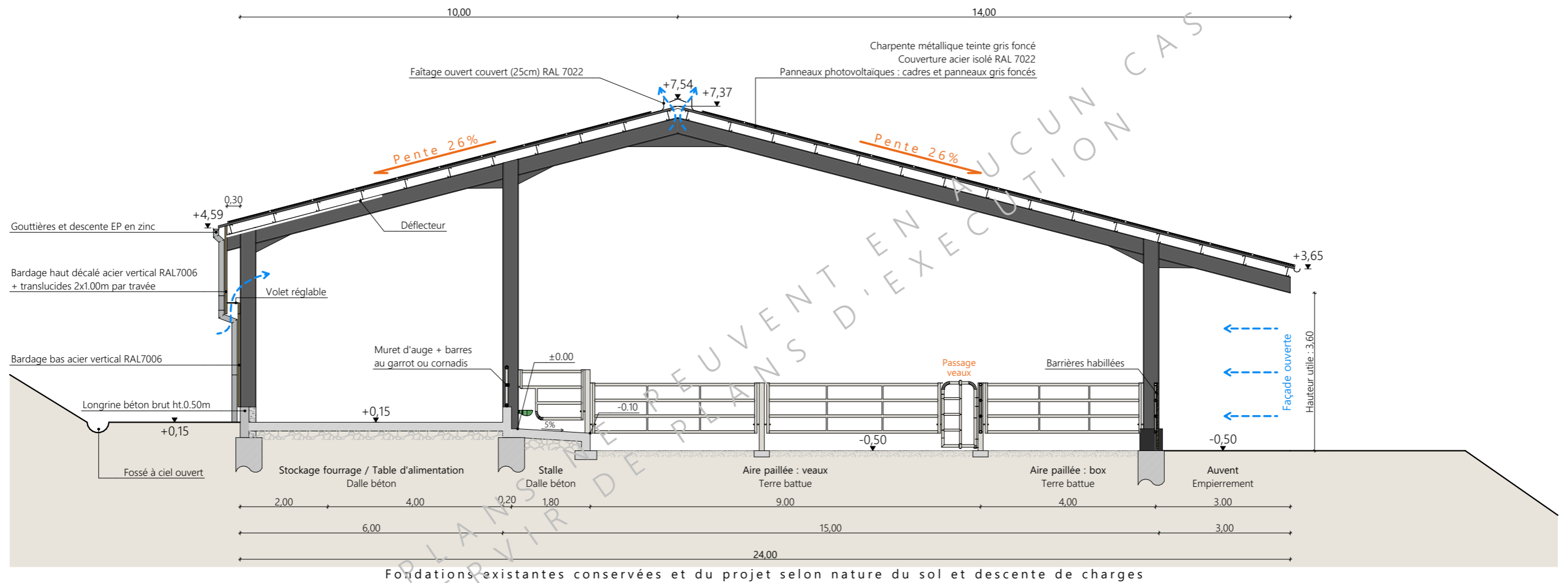
N° Client: 2022	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

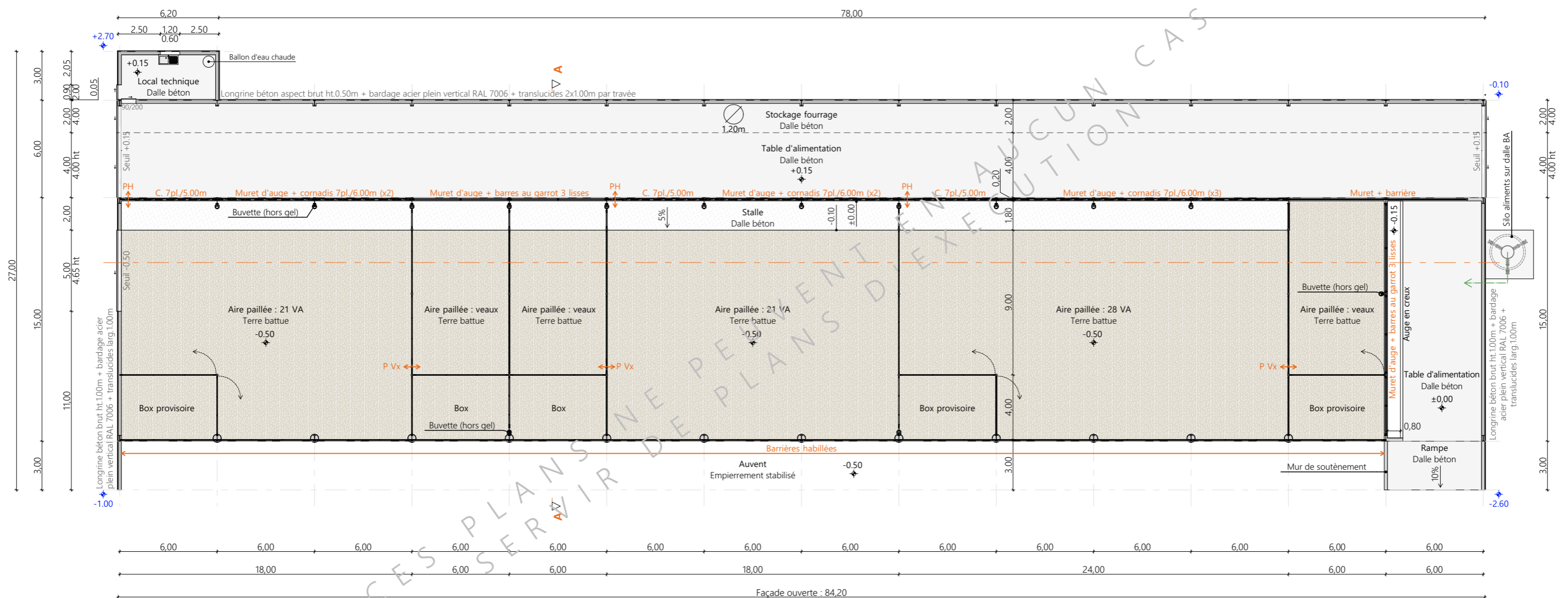
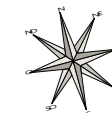
-	11/12/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS SERVIR DE PLANS D'EXECUTION

Projet: Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE - La Maisonnade 15800 RAULHAC	
COUPES DE PRINCIPE		DET2	Éch: 1:100
		Aurillac, le 11/12/2024	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE





±0.00 Niveau terrain naturel
 ±0.00 Niveau terrain aménagé

Projet: Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE - La Maisonnade 15800 RAULHAC		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:250
		Aurillac, le 11/12/2024	





CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS
SERVIR DE PLANS D'EXECUTION

Projet: Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE - La Maisonnade 15800 RAULHAC	
PERSPECTIVES		DET3	Éch: sans
		Aurillac, le 11/12/2024	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE

